

## Oui à la reconstruction d'une passerelle d'accès au Fort carré

Lors de notre AG du 25 juillet 2018, les adhérents présents ont soutenu à l'unanimité la motion suivante présentée par le bureau :

« *L'assemblée générale ordinaire mandate le conseil d'administration de DEP et son président pour faire prendre en compte l'inscription de la construction d'une passerelle d'accès au Fort carré dans le futur plan de gestion en préparation.*

*Cette passerelle devra s'inspirer le plus possible de la passerelle historique tout en respectant la réglementation actuelle sur l'accès des bâtiments recevant du public.*

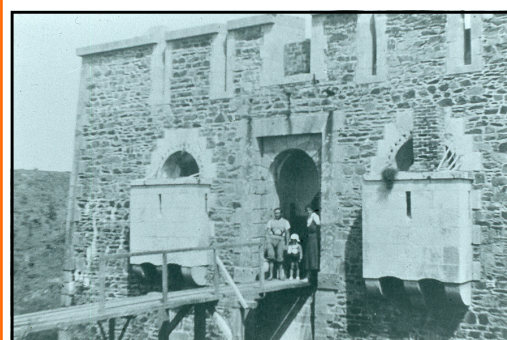
*Pour ce faire, le conseil d'administration pourra demander au bureau de prendre contact avec un architecte du patrimoine pour la réalisation de l'étude de faisabilité »*

Nos adhérents savent que depuis l'automne de l'an dernier, une grille condamne l'accès au Fort carré. La réalisation et la pose de cette grille, financées par le Conservatoire du Littoral, propriétaire du site et donc du bâtiment, et par le Département, avec notre plein soutien, répondait à un besoin urgent de mise en sécurité du Fort dont chacun avait pu constater qu'il faisait l'objet d'intrusions risquées pour ceux qui y pénétraient en dépit des pancartes en interdisant l'accès. Parmi les risques pris par les contrevenants, celui lié à la difficulté d'accès du fait de la disparition de la passerelle d'origine n'était pas le moindre. Mais ceux des adhérents qui ont pu visiter le Fort, notamment lors de la journée des adhérents que nous avons organisée le 20 août dernier par exemple, ont pu mesurer l'intérêt de cette visite d'un fort resté en très bon état de conservation et qui constitue donc un témoignage précieux et quasiment unique, car indemne de toute transformation, de l'architecture militaire de la deuxième partie du 19ème siècle. Notre objectif, pour l'avenir, serait de permettre des visites du fort, à certaines occasions telles que les journées du patrimoine, dans de bonnes conditions de sécurité.

Ce projet est ambitieux car nous savons que l'accès difficile de l'île renchérit considérablement les coûts des travaux qui, de plus, ne pourront être réalisés que par des entreprises agréées pour intervenir sur des monuments historiques. Mais nous souhaitons profiter du futur plan de gestion dont le lancement par le Conservatoire du Littoral est prévu cet automne pour convaincre nos partenaires d'introduire ce projet dans la problématique d'ensemble sur l'avenir du site. Nous entamons donc une démarche de longue haleine dont nous tiendrons nos adhérents régulièrement informés.

Notre désir d'aller de l'avant répond non seulement aux souhaits exprimés lors de notre assemblée générale mais aussi aux multiples encouragements reçus sur le stand de notre association lors de nos diverses participations à des manifestations de l'été: Fête du Grand Norven et Festival des airs marins à Piriac, Fête de la Mer à Kercabellec-Mesquer et même au Morbihan avec la Fête de la Mer à Pénerf, autant d'occasion de rencontrer les adhérents et d'en faire de nouveaux.

Jean-Pierre Barbier



*Photos d'août 1932 (petit format) et juin 1956 (grand format)- archives J. Baudouin - : passerelle rudimentaire, aujourd'hui disparue, installée à l'entrée du fort carré . Le projet de DEP est de reconstruire une passerelle en bois proche de l'ouvrage historique et répondant aux normes de sécurité.*



## Le patrimoine historique

### La vie de garnison dans le fort de Ré

Ce fort maintenant en ruines (appelé communément le fort rond) a, comme on le sait, été achevé en 1758. Face aux descentes anglaises incessantes, en particulier sur Belle-île (protégée par une citadelle en 1549), Groix (1663), Houat et Hoëdic, mais aussi des espagnols, qui au XVI<sup>e</sup> siècle s'incrustèrent en différents endroits de la côte sud (Le Blavet, le Croisic) la construction de forts fut en effet considérée comme prioritaire sur ces îles mais aussi aux Glénan et sur Dumet. La visite en octobre 1754 du ministre de la guerre accompagné du duc d'Aiguillon, gouverneur de la Bretagne, marquait bien l'importance accordée à la défense de ce site stratégique.

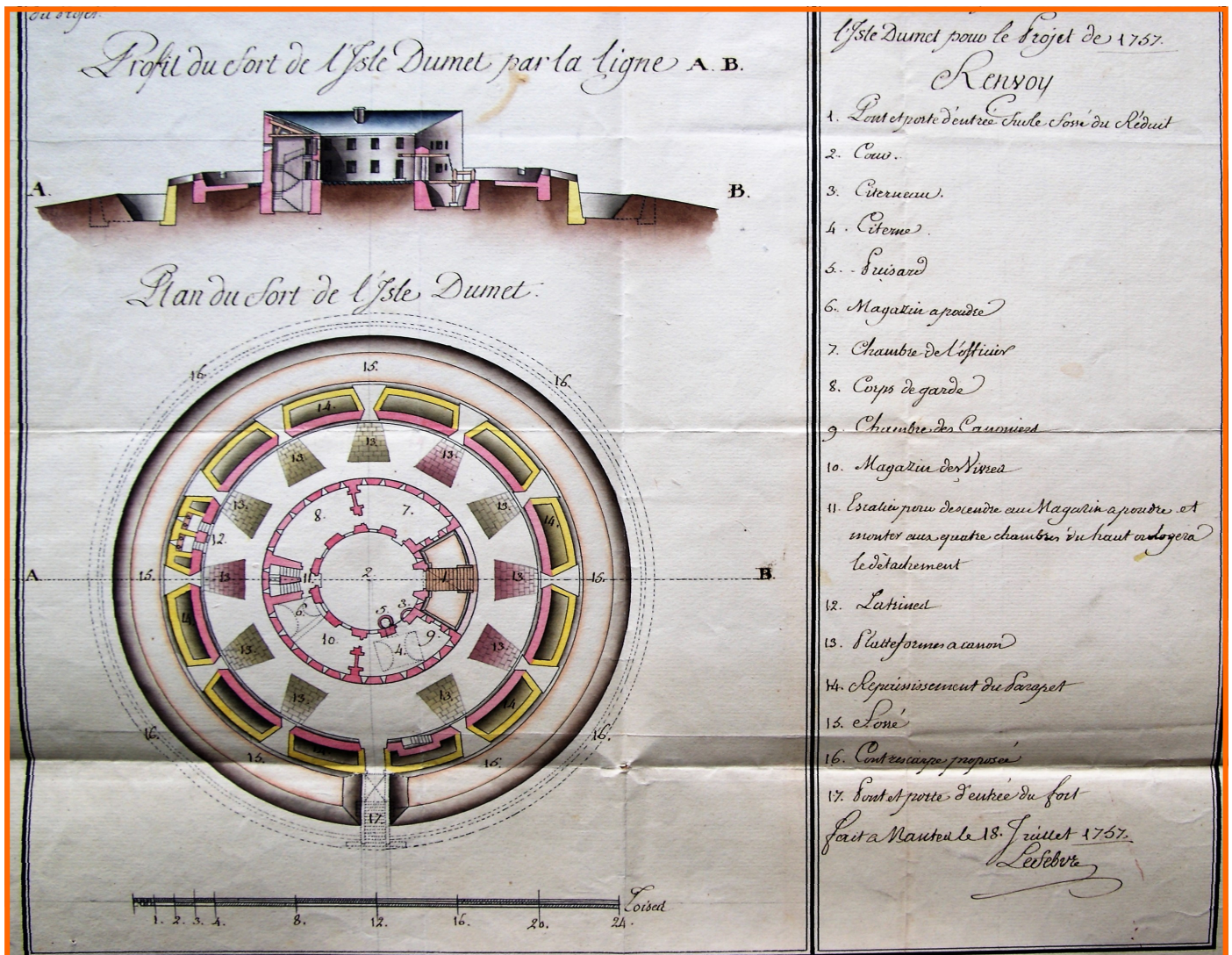
Tour s'élevant sur deux niveaux implantée à la pointe nord-est elle permettait à la fois une surveillance parfaite des deux points de débarquement possibles et à la fois une bonne protection contre l'ennemi et les rudes conditions climatiques : un modèle du genre. L'hébergement prévu de 60 hommes posait cependant de nombreux problèmes. Nous en avons connaissance grâce aux archives d'Ille et Vilaine, compilées par Georges Tattevin dans sa publication de 1953\*.

### L'équipement des locaux

On peut se demander d'abord si une telle troupe pouvait tenir dans une construction de taille somme toute assez modeste. Il fallut effectivement en loger une bonne partie dans les « baraques », bâtiments sommaires édifiés pour abriter les ouvriers au moment des travaux, dont il ne subsiste actuellement qu'un exemplaire entre les deux forts (et ayant joué le rôle de bergerie à l'époque moderne). Elles servirent aussi de logement pour le chirurgien et à stocker vivres et munitions.

Pour l'équipement des bâtiments les municipalités voisines furent logiquement sollicitées mais elles rechignèrent à la fourniture des lits ; après la défection de la Roche Bernard, il fallut les faire venir de Nantes par un chasse-marée. Une partie des soldats dormait aussi dans des hamacs.

L'administration exigeait des marmites en cuivre au couvercle pouvant servir de casserole et d'une contenance « de vingt pintes d'eau à la mesure de Paris ». Elles s'oxydaient très vite, servant aussi bien « à bouillir les chemises des soldats qu'à faire cuire les coquillages de mer ». Elles devaient être fréquemment remplacées et étaient vendues de temps à autre dans les villes proches « à prosnes de messe et à son de tambour ».



Dumet - plan du fort de Ré 1757 (SHD Vincennes)



## Le patrimoine historique

### L'approvisionnement

L'insularité ne facilitait pas la fourniture des vivres. Un sieur Brouard du Croisic s'engagea à assurer en permanence un stock de 13 barriques d'eau potable, 1020 rations de biscuits de pur froment, 1020 rations de viande salée. La viande devait être aux 2/3 de bœuf et d'un tiers de lard mais « sans pieds ni têtes ni oreilles ». Le riz entrainait quotidiennement dans les repas. Les « coquillages de mer » en particulier les berniques ont dû souvent apporter un complément au menu, dans la tradition des précédents habitants du haut moyen âge qui ont constitué le dépotoir voisin dégagé dans la falaise par l'érosion.

A cela s'ajoutaient 42 cordes de bois de chauffage et 225 livres de chandelles de bon suif. Les rats en consommaient une bonne partie...

On remarque la réserve importante d'eau potable prévue : certes Il existait bien un puits (au devant du fort carré construit plus tard) et sous le fort une citerne recueillant les eaux de pluie s'écoulant du toit incliné vers la cour intérieure mais c'était à l'évidence insuffisant.

### Le service de santé

Il était assuré par un chirurgien à demeure. Le premier, venu de Paris, ne résista pas longtemps aux conditions de vie de l'île. L'armoire des drogues était approvisionnée par des droguistes nantais ou rennais. Une des livraisons contenait par exemple du « commana » (?) en poudre, de l'onguent styrax (le baume de cet arbuste d'extrême orient était utilisé contre les affections respiratoires) et 8 onces de manne de Calabre (substance purgative extraite d'une espèce de frêne).

Heureusement il n'y eut pas de gros problèmes à soigner. On apprend seulement qu'un ulcère à la jambe était traité avec 12 grains de jalap (espèce d'ipomé du Mexique dont la racine est purgative et vermifuge et favorise l'élimination de l'eau) et 2 grains de séné (fabacée tropicale aux puissants effets laxatifs). L'efficacité du traitement n'est pas relatée...

### Le service des âmes

En aménageant les baraques l'île pouvait héberger « non seulement un capucin mais encore une capucinerie entière » estimait le commandant des côtes du comté nantais. Une chapelle fut même envisagée et en attendant la messe pouvait être dite dehors ou dans la chambre du commandant du fort. Elle ne fut en fait jamais réalisée. La messe sera assurée par un capucin du Croisic mais la traversée étant parfois risquée, il fut prévu pour lui un logement sur l'île et une juste rétribution fut réclamée pour ce service difficile à assurer.

La garnison était en principe relevée tous les trois mois. Elle le sera en quelque sorte définitivement en 1760 quand elle sera en effet faite prisonnière – sans résistance de sa part - en septembre 1760 par les anglais sur ordre de l'amiral Hawke, le vainqueur de la bataille des cardinaux en novembre 1759. Elle ne sera libérée que par le paiement d'une rançon de 767 livres 14 sols et 3 deniers\*\*. Les anglais quittèrent très rapidement l'île, leur seul objectif étant d'avoir la liberté d'utiliser en cas de besoin ses ressources en eau appréciées depuis des siècles par tous les coureurs des mers malgré ses faibles disponibilités. Ainsi se terminait la courte histoire du régiment de Bourbon et celle du fort que les anglais incendièrent, ne laissant que les infrastructures et quelques pans de mur.

Michel Garnier



\* l'île Dumet – librairie Saint Aubin Guérande 1953

\*\* Le montant de la rançon en euros pourrait être estimé à environ 45000€ si l'on prend comme référence de calcul le salaire d'un journalier de l'époque : 1,3 livre comparé à celui d'une journée actuelle au SMIC.



Partie du fort exposée au nord-est avec ses ouvertures basses (emplacement de fenêtres) percées postérieurement à la création du fort ; les meurtrières (embrasures verticales) de la partie haute sont elles d'origine.

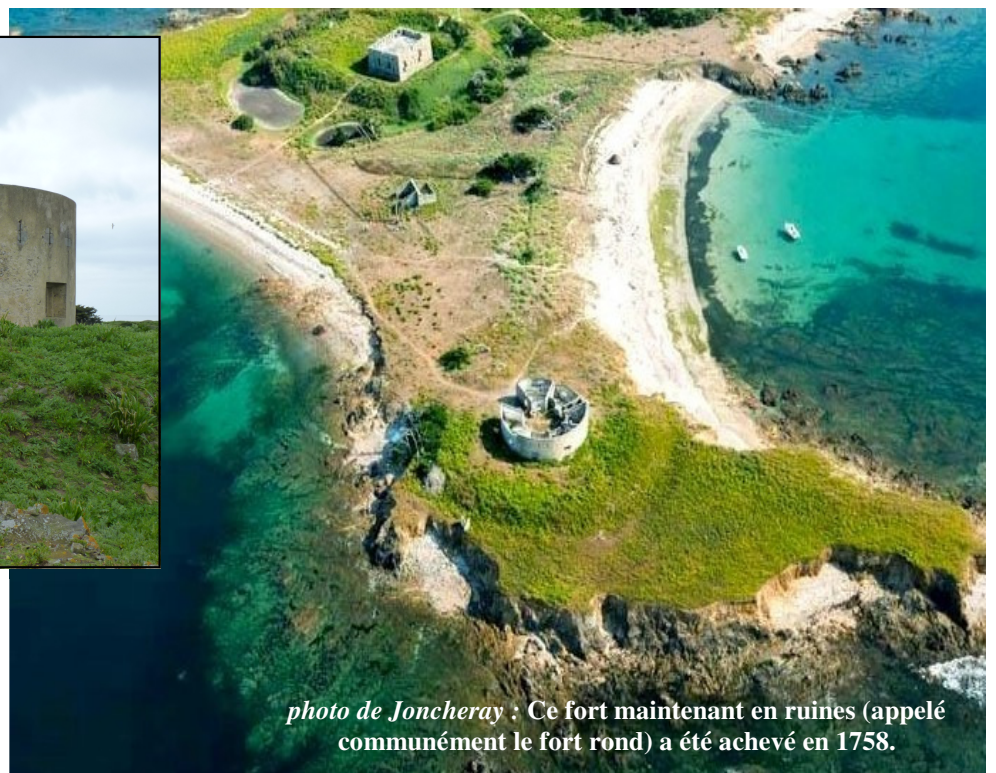


photo de Joncheray : Ce fort maintenant en ruines (appelé communément le fort rond) a été achevé en 1758.

## Inventaire faunistique et floristique : faune et flore sous-marines

### Rencontre avec un observateur avisé de la zone infralittorale de Dumet

Jean-Pierre Beurrier, membre du bureau de DEP, interroge Christophe Pesquet, directeur de Cooleur Plongée à Piriac sur ses observations de la faune et de la flore sous-marines autour de l'île.

JPB : Christophe, depuis combien de temps Cooleur Plongée existe-t-il et pourquoi avoir choisi principalement le site de Dumet ?

CP : *Etant moniteur au CNT de La Turballe, j'avais eu l'occasion de plonger à Dumet et de constater l'importante diversité des espèces représentées ; or, il y a 17 ans j'ai été co-fondateur d'Aquarev à Piriac et d'une structure associative de plongée, puis de Cooleur-Plongée créées avec trois collaborateurs. Tout naturellement, j'ai pensé que ce site présentait un véritable intérêt pour les plongeurs amateurs. Les côtes de l'île ont la même fonction qu'une épave : elles concentrent la vie tout particulièrement la faune fixée.*

JPB : Peux-tu nous décrire les fonds et les espèces remarquables lors de cette création ?

CP : *La topographie est très différente de celle du plateau du Four, à Dumet on constate un labyrinthe de roches, de couloirs, de canyons, de tombants, facilitant la fixation des espèces qui ressemblent à celles de la rivière d'Etel bien connue : anémones, éponges, gorgones, alcyons, laminaires, crustacés, poissons...*

JPB : Quelle évolution constates-tu lors de tes observations aujourd'hui.

CP : *Dix-sept ans plus tard, on constate que les grandes algues ont souffert, les poissons sont moins présents, l'envasement des fonds augmente ; à 12 mètres il n'y a plus que des étoiles, des congres et quelques bouquets.*

JPB : Quelles sont les causes probables de cet appauvrissement ?

CP : *incontestablement les apports en alluvion de la Vilaine et la surpêche qu'elle soit professionnelle ou de plaisance ; lignes, casiers, filets, chasse : le matin il y a de nombreux pêcheurs*

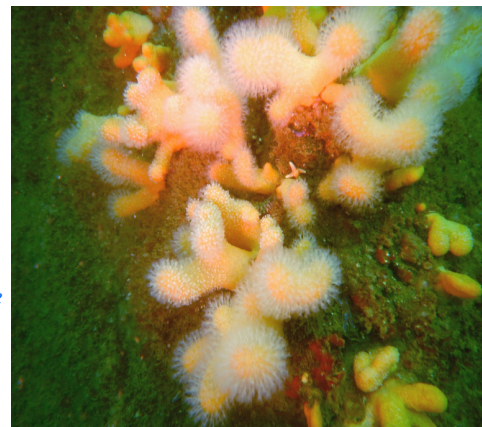
JPB : Que peut-on faire pour infléchir cette tendance ?

CP : *Plusieurs choses. Tout d'abord il faut sensibiliser le public quel qu'il soit à la préservation de ce milieu fragile. Ainsi, avant chaque sortie je parle du milieu et de la faune aux plongeurs et je donne des consignes pour ne pas abîmer les fonds. Ensuite il conviendrait de parler avec les usagers, pêcheurs professionnels ou plaisanciers, pour les sensibiliser à cette fragilité du milieu et recueillir leurs idées car ils constatent forcément aussi l'appauvrissement. Pour bien faire, il faudrait imaginer un cadre de protection. Il existe des parcs marins qui, sans empêcher les activités, prennent des mesures de conservation. On peut imaginer aussi un système de réserve naturelle ou d'arrêté de biotope. Il serait utile de réfléchir à un cadre permettant de créer une charte des usages acceptée par tous (comme cela a si bien réussi par exemple à Cèrère-Banyuls où le mérou revient) d'instaurer des limites aux activités à une certaine distance de la côte afin de permettre une fonction de nurserie notamment de la pointe des Espagnols à l'îlot de Piriac. Enfin il faudrait éviter les ancrages très destructeurs des cnidaires (gorgones, alcyons, hydraires, anémones) qui font tout particulièrement la richesse de ces fonds.*

JPB : Merci Christophe pour cet éclairage intéressant. Je partage tout à fait ces réflexions et ne manquerai pas d'évoquer ces questions importantes pour l'avenir auprès du CA de DEP.



*Etrilles (Necora puber) en phase d'accouplement, cette espèce est très présente sur la zone infralittorale de Dumet (photo JP Beurrier)*



*Alcyon digité (Alcyonium digitatum) les polypes blanchâtres donnent un aspect duveteux à cette espèce fréquente au nord-ouest de l'île (photo JP Beurrier)*

## La vie de l'association : Animation et événements divers



*L'équipage du Grand Norven de retour au port de Piriac après une journée de ramassage des déchets sur l'île Dumet*

### Action commune de DEP et du Grand Norven

Le 11 septembre dernier a eu lieu la journée de ramassage des déchets sur les côtes de l'île Dumet. Il s'agissait pour la première fois d'une action commune entre DEP et l'Association Un Bateau pour la ville de Piriac, qui auparavant faisaient ce type d'action chacune séparément. Un bateau des membres de DEP et un équipage du Grand Norven ont navigué de conserve et ont mouillé à Grand Porh. Les deux équipes ont fait le tour de l'île et ramassé six sacs de déchets divers et 3 gros encombrants échoués. Un pique-nique a clôturé cette sortie commune. Le même jour, l'Administration des Phares et Balises de Loire Atlantique avait dépêché son baliseur pour un grand entretien du feu de l'île ce qui n'avait pas été fait depuis 25 ans ! Cette amicale journée s'est déroulée sous un ciel radieux.

### "La lettre de Dumet"

Directeur de la publication : **Jean-Pierre Barbier**

Composition et mise en page : **Patrice Boret**

Comité de rédaction :

**Chantal Barbier, Roland Dafour, Michel Garnier, Jean-Pierre Barbier, Jean-Pierre Beurrier, Patrice Boret, Maurice Carfantan, Béatrice Amblard.**

Consultez notre blog : [dumet.environnement.patrimoine1.overblog.com](http://dumet.environnement.patrimoine1.overblog.com)

N° 21 Octobre 2018